

Quartier Saint- Victor

Compte Rendu
Séance du
22 / 06 / 2016



Conseil de Quartier



Ordre du Jour :

1. Présentation des Estivales
2. Budget d'investissement
3. Présentation du chantier de construction d'un immeuble d'habitation et de commerces en lieu et place de l'ancien garage Mercedes - rue des Fossés- Saint Bernard / rue du Cardinal Lemoine.
4. Questions des riverains concernant les travaux.

1. Présentation des Estivales

Les Estivales, vecteur de lien social et de lutte contre l'isolement de nos aînés.

Madame Flora KALOUSTIAN, 3^{ème} adjointe à la Maire du 5^{ème} arrondissement, Chargée des seniors, du lien intergénérationnel et du handicap organise les Estivales Séniors – 3^{ème} édition.

Les Estivales Séniors se tiendront à la Mairie du 5^{ème}, du Lundi 18 Juillet 2016 au Mercredi 31 Août 2016, de 15 heures à 17 heures, à l'exception des week-ends.

Pour une bonne organisation, et pour le bien-être des participants, les personnes intéressées se préinscrivent à l'aide d'un bulletin, joint au programme, et diffusé au préalable par voie postale, ou électronique, 3 semaines à 1 mois avant le début de l'événement.

L'inscription aux ateliers est confirmée aux participants de la même manière, ou par téléphone.

Les Estivales sont prioritairement destinées aux Séniors. Le but étant de lutter contre leur isolement, et de favoriser le lien social à l'aide d'ateliers conviviaux. Madame Flora KALOUSTIAN réaffirme cet objectif et précise que toute personne souhaitant participer sera intégrée dans la mesure du possible.

Madame la 3^{ème} adjointe détaille le programme de cette manifestation qui comporte : ateliers culinaires ; remise en forme (cours de danse, gymnastique, danse espagnole, polynésienne réservée traditionnellement aux femmes, yoga, sophrologie) ; conférences ; concerts ; visite du patrimoine culturel du 5^{ème} arrondissement.

2. Budget d'investissement

✚ Rénover la place Jussieu

Madame Hélène HAUTVAL, adjointe à la Maire en charge de la propreté, de la voirie ; des déplacements et des espaces verts ; ainsi que Monsieur Benjamin ISARE, en charge des commerces, de l'artisanat, des métiers de l'art, de la démocratie locale et de la vie associative ; proposent d'utiliser le budget d'investissement du conseil de quartier Saint-Victor pour rénover la place Jussieu. Le coût estimé est de 22 000 €.

Monsieur ISARE a demandé prioritairement la rénovation du kiosque à journaux de la place, le but étant de la rendre plus accueillante pour les résidents et les visiteurs.

Parmi les projets proposés pour rendre la place plus attractive, celui d'une brocante, avec quelques animations sur demande de Madame La Maire, qui souhaite également qu'un kiosque à musique, peu bruyant, soit installé.

Tous les deux mois se tient aussi un salon du vintage, à côté de la place, dans la rue des Fossés Saint-Bernard géré par un habitant du quartier. Ce salon commence à avoir une renommée européenne.

Un vote a lieu, et le projet de rénovation de la place Jussieu, avec remplacement du kiosque à journaux est voté favorablement, et inscrit au procès-verbal.

3. Présentation du chantier de construction d'un immeuble d'habitation et de commerces en lieu et place de l'ancien garage Mercedes rue des Fossés Saint Bernard / rue du Cardinal Lemoine.

Madame La Maire tient à saluer la présence et la participation active des représentants et des grandes institutions concernées par le projet de construction d'immeuble et de commerces.

Il s'agit d'un projet d'envergure, dans la mesure où, un garage disparaît, 135 logements dont 32 logements sociaux (PLAI ; PLUS et PLS) seront construits, et géré par le bailleur social Paris Habitat. Le reste des lots sera vendu au détail par les sociétés concernées (COFFIM / COGEDIM). Également, sur 1150 m² s'étendront des commerces en rez- de - chaussée, et deux niveaux de parking en sous-sol.

Madame La Maire affirme sa volonté d'éviter les nuisances sonores aux riverains et demande aux sociétés concernées d'y veiller afin de préserver l'activité économique du quartier.

La COFFIM associé principal de la SCN Cardinal-Lemoine, créée pour réaliser l'opération du 25-33 rue Cardinal-Lemoine, et 34-40 rue des Fosses Saint-Bernard présente le calendrier de travaux :

- Juin 2014 : Obtention du permis de construire, puis communication par voie d'affichage.
- Décembre 2015 : Achat du terrain, dégazage des cuves de la station-service, désamiantage jusqu'à septembre 2016 par la société EFFAGE (représentant : Rémi LEMAS). Le chantier suivra trois phases : le désamiantage par curage à partir du 15 juillet 2016, concentré à l'intérieur des bâtiments, puis la démolition des édifices vétustes, et enfin le terrassement, et la construction des fondations jusqu'au 7^{ème} étage. Monsieur LEMAS garanti que ces travaux réalisés en intérieur sont peu bruyants. L'emplacement, des bases-vie en octobre 2016 pour les ouvriers, est en pour-parler avec la Mairie d'arrondissement, les services de la Voirie et l'Université Jussieu.

- Octobre 2016 à janvier 2016: Démolition du garage et des bâtiments d'habitations, rue Saint-Bernard, et rue Cardinal-Lemoine. Le bâtiment 42, réhabilité, est conservé. La société veillera à limiter les nuisances. Les travaux auront lieu de 8h00 à 16h45, sauf évènement exceptionnel sur autorisation spécifique nécessitant un convoi de nuit par la rue des Fossés- Saint- Bernard dans 80% à 90%(arrivée d'une grue, par exemple).Un représentant de la société de travaux sera joignable, et présent sur place, si besoin.
- Février 2017 à Juin 2017: Dernière phase de démolition, puis, terrassement.
- Janvier 2017 à avril 2018: Phase de construction.
- 4^{ème} Trimestre 2018: Fin des travaux et livraison des lots.

4. Questions des riverains concernant les travaux.

✚ Bâchage de Protection

Au sujet de la démolition, il est prévu un bâchage de protection. L'immeuble étant existant et non en construction, il n'y aura pas d'échafaudage. Une bâche sera placée le long de la façade sur la rue. Celle-ci aura la même hauteur que l'immeuble, évitant que les gravats et la poussière s'évacuent sur la chaussée ou le trottoir. La démolition se fera par le haut de l'immeuble, par étape, un élément après l'autre, pour le garage.

✚ Pollution sonore et atmosphérique

Madame La Maire sollicite une information régulière de la pollution sonore et atmosphérique. En effet, le chantier se trouvant en face de deux établissements scolaires, elle souhaite que la Directrice, de ces deux équipements, puisse répondre aux parents d'élèves en cas de demande.

La représentante de la COFFIM propose d'intégrer ces demandes au cahier des charges. La poussière pouvant être gérée par le maître d'œuvre, et les nuisances sonores par l'acousticien. Madame La Maire propose de réfléchir à l'installation de capteurs sonores.

✚ La dépollution des terres

C'est une opération protégée par un maître d'œuvre spécifique, et des bordereaux de déchets. La COFFIM a pour obligation de remettre les terres dans un état compatible construisant de futures habitations.

✚ Coût d'achat et montage financier du projet.

Madame La Maire Florence BERTHOUT précise en réponse à une résidente que ce projet relève d'un achat privé et qu'elle a demandé à ajouter un mur végétalisé. Mme la représentante de la COFFIM précise qu'environ 1.300 m² de commerces, en rez-de-chaussée, seront remis aux propriétaires en fin de chantier. À ce jour, l'utilisation de ces commerces n'est pas définie.

✚ Phase d'archéologie préventive.

La DRAC a été consultée et n'a pas demandé de prescription archéologique spécifique sur le terrain. Si de tels éléments étaient découverts, ils seraient cités.

✚ Protection de la rue du Cardinal-Lemoine et des Fossés- Saint Bernard.

Des passerelles périphériques isolent le bâtiment en construction du reste de la voirie. Ce sont de types de balcons provisoires et spécifiques, servant à protéger les riverains.

 ***Palissades de protection et esthétique.***

Madame la Maire sollicite les habitants pour rendre les palissades, et les équipements en lien avec les travaux plus esthétiques, comme c'est le cas au Musée Cluny. En effet, l'enceinte des travaux a été utilisée comme un « panneau d'information », et calligraphiée.

 ***Vente des lots et parkings.***

Il y a 116 places de parking, quelques-unes sont réservées à Paris Habitat, tandis que les autres sont vendus avec les logements.

 ***Panneaux solaires et énergie renouvelable.***

Le CPCU, réseau de chaleur en Métropole Parisienne, alimentera le bâtiment. Dans son énergie de chauffage, il y a 50% d'énergie renouvelable. Il n'y aura donc pas de panneaux solaires car cela répond aux normes de 30% d'énergie renouvelable.

 ***Projet « Citipark »***

Madame La Maire et son adjointe souhaitent créer un lieu dédié à la jeunesse et au sport. Ce projet est toujours en cours d'étude. Madame HAUTVAL précise que l'université a prévu l'aménagement de terrains de sport. Pour des raisons de sécurité, ceux-ci seront accessibles aux étudiants uniquement, mais cela sera peut-être amené à évoluer. Une demande de Madame HAUTVAL étant en cours à ce sujet.

La séance est levée.

***Le prochain conseil de Quartier Saint Victor aura lieu le 28/09/2016
exceptionnellement à l'Institut du Monde Arabe, 1, rue des fossés saint Bernard –
75005 – SALLE DU HAUT CONSEIL***